

MON SALAIRE POUR VIVRE, C'EST CAPITAL !

Le 21 janvier, se sont ouvertes les négociations salariales de branche.

Alors que la **CGT revendique un passage** de la valeur du point de 3,322€ à 3,88€, afin d'en finir avec le perpétuel chassé-croisé entre les premiers échelons et le SMIC. Actuellement, les 5 premiers niveaux sont en dessous du SMIC. Ce qui occasionne une déqualification de fait.

Face à cette réalité, les organisations patronales avancent toujours les mêmes arguments : un coût trop élevé du travail qui ne faut pas alourdir sous peine de voir les entreprises dans l'obligation de fermer.

Jamais elles n'abordent la question du poids des bénéfices dégagés par leurs groupes sur le dos des travailleurs. De cet argent qu'ils s'accaparent au lieu de le réinvestir dans l'outil de production par le biais d'augmentation de salaire, d'amélioration des conditions du travail et de contribution au bien collectif comme la protection sociale.

Alors posez-vous les bonnes questions !

Votre salaire suffit-il à vous assurer une existence normale et digne ? Puis-je assumer vos dépenses contraintes (*loyer, eau, électricité, impôts, etc.*) et profiter du fruit de votre travail pour des loisirs légitimes (*vacances, sports, spectacles, etc.*) ?

Votre propre salaire est-il conforme à vos qualifications, à votre expérience ? Le temps que vous avez passé dans une entreprise (*ou dans une autre*) est-il justement pris en compte ? Votre propre salaire a-t-il une différence suffisante avec le premier échelon de la grille en vigueur qui rémunère à sa juste valeur votre qualification ?

Êtes-vous à temps complet et est-ce que vous percevez un salaire complet ou êtes-vous en temps partiel

subi avec un salaire qui ne me permet pas de vivre dignement ?

Votre salaire reflète-t-il le niveau de développement de la société, de votre entreprise ? Quel est le niveau de profit des actionnaires de votre entreprise ? A quels niveaux sont les plus hauts salaires ?

Si vous répondez non à l'une de ces questions, nous vous invitons à revendiquer, avec la CGT, de pouvoir bénéficier du développement économique par une rémunération du travail plus importante que celle du capital !

Pour cela, il vous faut modifier le rapport de force actuel, alors...



...LE 6 FÉVRIER AVEC LA CGT, TOUS EN GRÈVE, TOUS DANS LA RUE !

LA CGT REVENDIQUE

- Une revalorisation du 1^{er} niveau de classification à 1 700 euros bruts mensuels.
- Une revalorisation des salaires :
 - ↪ Par l'ouverture immédiate de négociations dans toutes les entreprises de la branche,
 - ↪ Pour répartir plus justement les gains de productivité et favoriser la croissance et l'emploi,
 - ↪ Pour maintenir et faire progresser le pouvoir d'achat,
 - ↪ Pour l'égalité entre les femmes et les hommes,
 - ↪ Pour rémunérer à leur juste valeur les qualifications.

Bulletin d'adhésion

Nom et prénom : _____

Adresse personnelle : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Tél. : _____

Courriel : _____

Nom entreprise : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Secteur d'activité : _____

Catégorie professionnelle (cocher la case correspondante) :

- Employé Technicien Agent de maîtrise
 Cadre Ingénieur

A retourner par courrier à l'adresse située à gauche.